

**PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18/01/2022**

Date de convocation : 12/01/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 18 janvier 2022 à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de DUVY légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire.

***Étaient présents** : : Caroline BOUFFARD ; André DALLE ; Aymeric DUPILLE ; Olivier FADDA ; Claudine HUBERT ; Éric MANTEL ; Olivier MONTREUIL ; Éric OBJOIS ; formant la majorité des Conseillers en exercice.*

Absents: Frédéric LENZ; Catherine THIESSART

Secrétaire de Séance : Caroline BOUFFARD

Approbation du PV Conseil Municipal du 06/12/2021

OBJET : Délibération N°01-2022 DEMANDE DE SUBVENTIONS « CREATION D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS »

La commune de DUVY prévoit la création d'une aire de Jeux pour enfants de 3 à 12 Ans au centre du village place Albert Billet à l'emplacement de l'ancienne salle des Fêtes.

A la demande des familles et assistantes maternelles, ce projet a pour objectif de fournir un équipement sportif de proximité voire un lieu de rencontre aux enfants des écoles maternelles et élémentaires du RPI ainsi qu'aux jeunes bambins du village.

La création d'une aire de jeux en extérieur est pour une **municipalité** un formidable vecteur de valeurs universelles (solidarité, éducation, santé...).

Familiale et conviviale, une **aire collective de jeux** est un espace public favorisant le "vivre ensemble" au cœur des villages de nos régions.

Après présentation du projet par Caroline BOUFFARD une partie du conseil ne souhaite pas solliciter

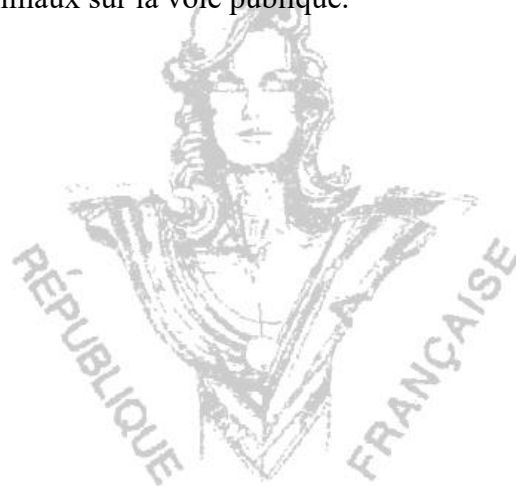
de nouvelles demandes de subventions afin de pas pénaliser la demande en cours pour **la création d'un trottoir rue des Moulins en bordure de la D116e.**

Le conseil municipal s'abstient. Cette délibération est donc reportée.

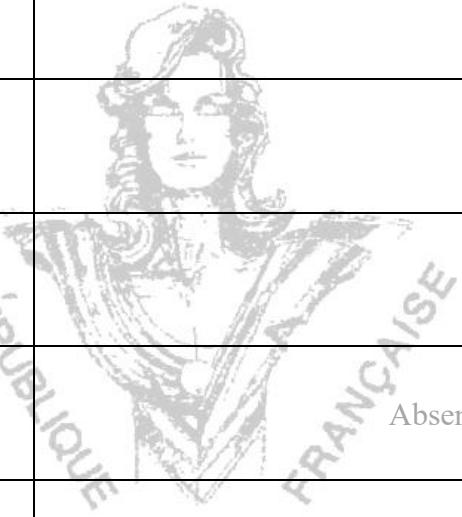
Questions diverses :

- Pour l'année 2022 et 2023, les membres du conseil municipal décide que la priorité des projets à mener sera la sécurisation des routes de Duvy, principalement par la création de trottoirs, rue des Moulins, et rue de Rocquemont. Ainsi qu'une réflexion sur les sens de circulation dans le village et des moyens à mettre en œuvre pour ralentir le trafic routier toujours plus important.
- La création d'une association de comité des fêtes est envisagée afin de pouvoir organiser des festivités sur la commune. (Soirée dansante autour de thème tel que le Beaujolais nouveau, la galette des rois, le 14 juillet...)
- Des travaux de mise en conformité des bâtiments publiques aux normes handicapées devront être réalisé sous peine de sanction de la part du conseil départemental. Il s'agit de la création d'un sanitaire PMR au local du tir à l'arc ainsi qu'une place de stationnement PMR et d'un cheminement PMR jusqu'à l'entrée du local. Au stade de football la création d'un stationnement PMR ainsi que le cheminement pour l'accès au stade, vestiaires. Concernant la mairie une sonnette d'appel sera installée sur la porte de la salle du conseil donnant sur le parking le trottoir étant pas assez large pour les personnes en situation d'handicap.
- Des arbres (cerisiers japonais) sont plantés sur la commune afin d'égayer le village.
- Des rappels à l'ordre vont être fait aux propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections de leurs animaux sur la voie publique.

Fin de la séance à 22h30



Émargement des conseillers :

Noms	Signatures
André DALLE	Département de l'OISE
Éric OBJOIS	MAIRIE
Olivier MONTREUIL	DE
Caroline BOUFFARD	DUVY
Aymeric DUPILLE	60800
Olivier FADDA	
Claudine HUBERT	
Frédéric LENZ	Absent
Éric MANTEL	
Catherine THIESSART	Absente